

Association des Vergers

Voici le nouveau bureau.

Président : Benoît CLAVEL

Secrétaire : Jean-Luc TROCME

Trésorière : Chantal MARCHISIO

Une nouvelle animatrice : Madame CHALABY.

Horaires d'ouverture :

Juillet-août : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 15h00 à 18h00

Autres vacances scolaires : mercredi, jeudi, vendredi de 15h00 à 18h00

Le reste de l'année (hors vacances scolaires) : vendredi de 15h00 à 18h00.



Voirie



Les propriétaires de parcelles longeant les voies communales ou les chemins ruraux doivent tailler et couper les arbres qui peuvent gêner le passage du camion des ordures ménagères ou de l'engin de déneigement.

Tarifs de l'eau 2009

Vous allez constater des changements au niveau de la facturation de l'eau 2009 : en effet, l'article 2 de l'arrêté du 6 août 2007 stipule que « *le montant maximal de l'abonnement ne peut dépasser, par logement desservi et pour une durée de douze mois, tant pour l'eau que pour l'assainissement, 40 % du coût et du service pour une consommation d'eau de 120 mètres cubes* ».

L'application doit avoir lieu au plus tard en 2010. C'est pourquoi, dès cette année, le montant de l'abonnement a diminué et celui de la consommation a augmenté.

Fermeture exceptionnelle de la mairie

Afin de permettre le rangement et le classement des archives et du secrétariat, le secrétariat de la mairie sera fermé les lundis matins suivants :

4 mai, 25 mai, 8 juin, 29 juin

Jardins collectifs



La commune a un projet de jardins collectifs. En effet, elle est propriétaire d'une parcelle de terrain située au chef-lieu inutilisée à ce jour. Il pourrait être créé 2 à 3 jardinets qui seraient loués (à un prix modeste) à des habitants.

La commune souhaite savoir si des particuliers seraient intéressés. Dans ce cas, veuillez vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie (04.50.27.50.09 ou mairie@serraval.fr) avant 30 avril 2009.

Fleurissement

Félicitations à toute l'équipe du fleurissement communal. Grâce à leur travail, leur dévouement et leur créativité, la commune de Serraval a obtenu le **3^{ème} prix en catégorie 1 (montagne)** du concours départemental.

ADMR et SSIAD

L'ADMR est une association vouée au Service à Domicile depuis sa création en 1945. Elle poursuit deux objectifs fondamentaux :

- 1) Aider matériellement et moralement, à domicile, à tous les moments de leur existence, toute famille ou personne habitant dans les communes où l'Association exerce son action.
- 2) Participer à l'animation de la vie locale et permettre la création d'emplois pérennes.

L'aide à la vie quotidienne

Les offres proposées vont du simple coup de main à des prestations plus complexes destinées à faire face à des difficultés liées aux accidents de la vie, à l'âge ou au handicap :

- ménage, courses, aide à la personne, garde, portage de repas.
- ménage, repassage, garde d'enfants pour les familles, les célibataires et les jeunes retraités à la recherche d'une meilleure qualité de vie.

L'action socio-éducative

Son but est de favoriser l'équilibre des personnes du groupe familial ainsi que l'éducation des enfants, quelles que soient les difficultés occasionnées par une situation fragilisante.

Les bouchons d'amour

L'association « Les Bouchons d'Amour » récupère certains bouchons en plastique pour les vendre à un recycleur. Avec l'argent collecté, elle vient en aide aux personnes handicapées en finançant l'achat de matériel : fauteuils roulants, rampes d'accès aux voitures, matériel handisport... Cette action repose sur un « système D », 100 % bénévole, sans aucun budget de fonctionnement. Les bouchons sont rachetés 200 € la tonne en moyenne.

Elle ne récupère que les bouchons en plastique : bouteilles de lait, d'eau, de boissons gazeuses, de sirop, de jus de fruit, huile, vinaigre, vin, café, chocolat, lessive, assouplissant, détergent, dentifrice, shampoing, gel douche, médicaments, etc.. mais pas de métal, ni de bouchons sécurité.

<http://bouchonsdamour74.free.fr>

Contacts Serraval : Ninette TISSOT (La Travais) ou à La Petite Epicerie.



Les « AMIS DE SULI » quittent la scène

Nous avons le regret de vous informer de la cessation de toute activité pour l'association intercommunale de « Les Amis de Suli » au terme de ses 18 ans d'existence.

Sa dissolution a été voté par le conseil d'administration en date du 28 novembre 2008, par 7 voix pour, 2 contre et une abstention, suite à l'essoufflement de ses membres, aux difficultés de leur renouvellement, à l'érosion des cotisants, à l'éclatement des groupes du spectacle annuel (sa principale source de financement) et au manque de motivation des parents dont les enfants profitaient des animations organisées par l'association. Par ailleurs, les nouvelles réglementations concernant l'accueil et l'encadrement des enfants ne correspond plus à la structure des Amis de Suli. De plus, le retrait de Manigod de Val Sulens a notamment remis en question certains de ses objectifs.

Le conseil tient à remercier les municipalités qui lui ont alloué une subvention ou lui ont facilité ses activités au cours de son existence : Le Bouchet Mont-Charvin, Les Clefs, Manigod et Serraval, ainsi que tous les commerçants et entreprises qui ont offert des lots, notamment à l'occasion du rallye annuel de découverte des 4 villages constituant le Val Sulens d'origine.

Les Armoiries de Serraval

Les armoiries de Serraval s'inspirent à la fois de la situation géographique de Serraval, et de renseignements historiques et toponymiques tels qu'ils figurent dans le grand Armorail FORAS.

D'après Foras, Historien Savoyard ayant vécu au siècle dernier et écrit la généalogie des familles de Savoie, le nom de Serraval vient de : « Serra vallis », c'est : « serrure de la vallée ».

« On se représente volontiers, écrit Foras, le rôle de ce lieu qui lui valut son nom, à la sortie d'une vallée que des claies fermaient sur les points accessibles et transformaient en une sorte de grand parc à troupeaux s'étendant sur les vallons de Manigod et des Clefs ».

Ces explications ont guidé l'élaboration du blason. Le « chaussé » de la partie inférieure représente le val, ou la vallée. La partie supérieure (le « chef ») évoque de façon symbolique par son « palissé » (c'est-à-dire « fait en façon de paux aiguës dont on se sert pour faire des palissades ») les claies fermant la vallée. Le sinople exprime le vert des prairies de ce « parc à troupeaux », et l'or, la richesse de l'élevage également mentionnée par Foras.



En terme héraldique, nos armoiries se définissent ainsi : « D'or chaussé de sinople, au chef du premier palissé de trois pièces du second ».

Ces armoiries ont été adoptées par le Conseil Municipal, par délibération du 1^{er} décembre 1989.

La commune de Serraval recherche :

Une personne (homme ou femme) disponible pour effectuer des remplacements ponctuels dans le service scolaire et extrascolaire de la commune.

**Renseignements : secrétariat de la mairie
04.50.27.50.09**

Faire acte de candidature à Monsieur le Maire de Serraval avant le lundi 6 avril 2009 à 17h00.

Inscriptions école

Les inscriptions à l'école de Serraval pour la rentrée de septembre 2009 se feront à compter du **lundi 23 mars et se termineront le jeudi 30 avril**.

Merci de prendre rendez-vous au préalable avec le Directeur **M. Marot au 04 50 27 51 44**.

L'inscription en première année de maternelle, concerne les enfants résidant sur les communes de



Serraval et du Bouchet Mont-Charvin, nés en 2006. Pour l'inscription, fournir un justificatif de domicile, le livret de famille, et le carnet de santé (ou certificat

médical établi par le médecin).